

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0044280

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 3510 Société : RAN ND

Actif Pensionné(e) Autre : non BONI

Nom & Prénom : noubsit Noha bne el BONI

Date de naissance :

Adresse :

Tél. 06 66 26 27 95 Total des frais engagés : 410,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



INPE : 091121913

Date de consultation : 05/02/2024

Nom et prénom du malade : EL GANDOURA FATHIA Age : _____

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Oncopathie fond d'ouille

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : 04 AVR. 2024

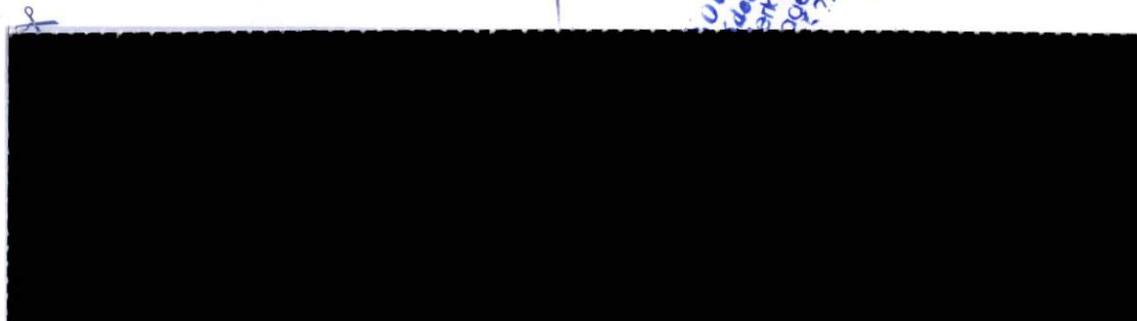
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Le

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 10/02/2024

Signature de l'adhérent(e) : Dr. Noubsit Noha bne el



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant la conformité des Actes
25/03/94	C	-	200 Dhs	Dr. Souleymane Zekrioune - Code 213 Médecin - 2ème Etage - 255 INPE : 0911219132

PHARMACIE DU MANSOUR CASA
S.A.R.L.
Angle Bd Grandi et Yacoub
El Mansour Casablanca
Tél: 0522 36 08 06

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
S.A.R.L AL Mansouri - Casablanca Bd Ghadi et Yacoub 0522 36 08 06	25/12/4	211,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

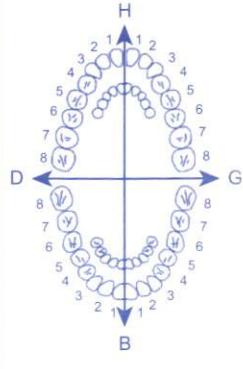
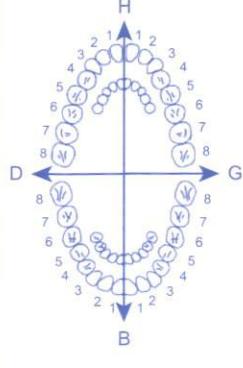
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		Coefficient DES TRAVAUX <input type="text"/>
	D 00000000 35533411	B 00000000 11433553		MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

Dr.SAATI SOUMYA
Medecine Générale
ECHOGRAPHIE

PHARMACIE OULMES CASA
S.A.R.L.A.U
Angle Bd Chraïdi et Yacoub
El Mansour - Casablanca
Tél: 0522 36 08 06



الدكتورة سهـيـة سـمـيـة
الطب العام
الفحص بالصدى

Casablanca, Le :

25/08/86.

6 maoi Fatima

79,5°

Caudas f.



m 37



metato nos

92,3°

m 38

39,0°

Kalm aner



IP - Ely Mo

Dr. Soumya SAATI
S.A.R.L.A.U
PHARMACIE OULMES CASA

S.A.R.L.A.U
PHARMACIE OULMES CASA
Angle Bd Chraïdi et Yacoub
El Mansour - Casablanca

355 زاوية شارع الزرقطوني زنقة ابن أيوب - إقامة بوعرفة الصابق الثاني - الدار البيضاء - المغرب

05 22 27 13 00 - Tel: 0522 36 08 06

355 Angle Bd Zerktouni Rue Ibn Ayoub -Résidence Bouarfa 2^{ème} Étage - Casablanca - Tél: 05 22 27 13 00

- Nervosité, irritabilité
- Troubles du sommeil



LOT: 230887
DLUD: 10/2026
39,00DH

Boîte de 15 gélules
Voie orale

Laboratoire
JOUAJI

NEOFORTAN 160mg

10 CPS EFF

PPV 92DH00
EXP 09/2026
LOT 36028 4

Lot: 231137

À consommer de
préférence avant le: 11/2028

PPC: 79,50 DH